

21/04/2026

Marchés publics

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LES GRANDS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS L'OISE

Le 15 avril 2026, le marché principal des travaux du secteur 1, dans la vallée de l'Oise, a été notifié. Sous l'acronyme « TOARC » pour Terrassements, Ouvrages d'Art et Rétablissements de Communication, ces travaux marquent la poursuite des grandes opérations de construction des 107 km du futur Canal Seine-Nord Europe. Le marché du TOARC du secteur 1, correspondant aux 18 km au sud du Canal entre Compiègne et Passel, a été attribué au groupement composé d'entités des groupes Spie batignolles valérian, entité de Spie batignolles travaux publics (mandataire), NGE et Besix. Il consiste à aménager deux biefs¹, à rétablir les routes (construction de sept ponts) et les cours d'eau croisant le tracé du Canal. Le chantier durera 44 mois après la phase de préparation. Le montant total de ce contrat est de 662 millions d'euros HT et mobilisera en pointe plus de 400 personnes², avec à la clé près de 300 000 heures d'insertion.

(Retrouvez liste des entreprises du groupement en annexe du communiqué de presse).

Les travaux prévus dans le marché TOARC du secteur 1

À côté du chantier de construction de l'écluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt engagé en 2024, le marché du TOARC du secteur 1 regroupe les principaux travaux du Canal Seine-Nord Europe dans la vallée de l'Oise entre Compiègne et Passel soit précisément 18,6 km.

Terrassement : les travaux de terrassement portent sur la réalisation des deux biefs¹ dits de Venette et de Montmacq, comprenant le creusement du chenal de navigation par agrandissement de la rivière Oise et du canal latéral à l'Oise existant, l'aménagement d'une portion nouvelle et comprenant l'étanchéité de l'ouvrage ainsi que l'aménagement de 12 km de berges lagunées et humides, soit sur les deux tiers du tracé.

Ouvrages d'art et rétablissements de communication : les travaux consistent à réaliser le rétablissement de cinq franchissements routiers, grâce à la construction de quatre ponts sur les RD81, RD15, RD40 et RD48, et de trois ponts sur la voie communale Thourotte – Montmacq pour franchir l'Oise, le futur Canal Seine-Nord Europe et le canal latéral à l'Oise. Le TOARC prévoit aussi des ouvrages hydrauliques, tel que le déversoir de Pimprez pour la gestion du niveau d'eau dans le Canal, ou plusieurs siphons pour permettre le passage des cours d'eau sous le Canal.

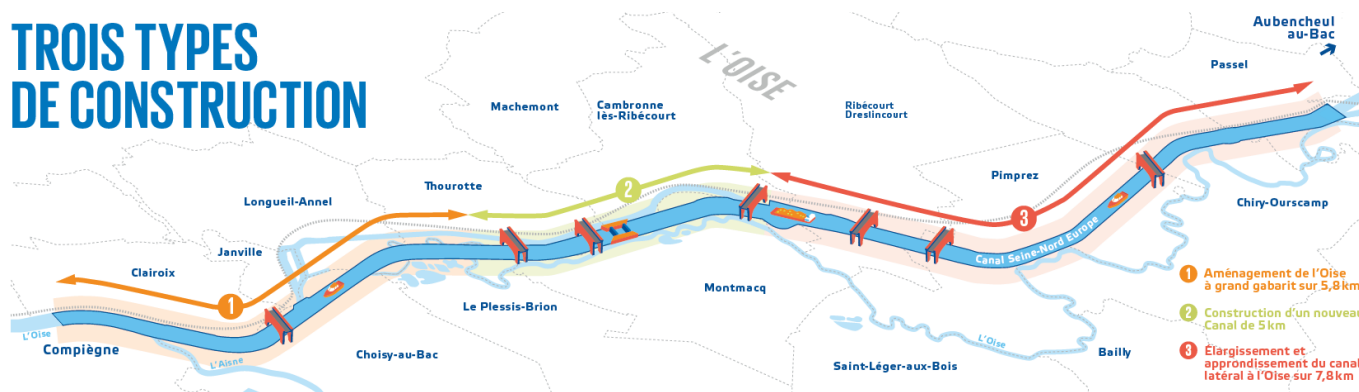
D'autres aménagements sont également prévus. Pour permettre l'insertion du Canal, seront réalisés le rescindement de l'Oise à Pimprez et l'évolution en sites écologiques des actuels méandres de l'Oise à Le Plessis-Brion et Longueil-Annel. Le groupement construira en outre les deux avant-ports de l'écluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt (en chantier dans le cadre du marché spécifique en cours), les deux estacades de guidage des bateaux de part et d'autre de l'écluse ; il aménagera les arrières-quais de Ribécourt et de Pimprez, et réalisera à Pimprez un dépôt définitif de matériaux excédentaires qui sera remis à l'agriculture. Le rétablissement des chemins d'accès aux parcelles agricoles fait aussi partie des travaux du TOARC. Les aménagements paysagers et écologiques font quant à eux l'objet de trois autres marchés.

¹ Portion d'un canal entre deux écluses

² Plus de 300 compagnons et plus d'une centaine de personnels d'encadrement

Cette attribution est structurante dans la réalisation du Canal. Sur le reste du tracé, l'ensemble des consultations est en cours pour attribuer dès 2027 les cinq autres marchés de TOARC du Canal Seine-Nord Europe.

TROIS TYPES DE CONSTRUCTION



Le calendrier de construction du Canal sur le secteur 1

- + **Avril 2026** : Notification du marché TOARC Secteur 1
- + **Printemps / automne 2026** : études d'exécution, campagnes géotechniques, installation des bases vie de chantier, création des pistes de chantier
- + **Automne / hiver 2026** : finalisation des déboisements, engagement progressif des terrassements et de l'ensemble des opérations sur le secteur

Les riverains du chantier seront informés régulièrement par les équipes de la SCSNE à chaque étape de ces interventions.

Le report modal, une volonté du maître d'ouvrage

Le transport fluvial est une **solution majeure de décarbonation des transports**, avec des émissions de CO₂ de 3 à 5 fois inférieures à la route par tonne transportée. C'est la raison d'être du Canal Seine-Nord Europe et plus largement du réseau Seine-Escaut. Dès la phase de construction, la SCSNE a intégré dans ses marchés de travaux la mise en place d'objectifs de report modal pour les approvisionnements et les évacuations de matériaux du chantier, de la route vers le fluvial et le ferroviaire. Ces deux modes de transport massifiés sont complémentaires, et permettront de diminuer significativement l'empreinte carbone du chantier. Dans ce cadre contractuel, le groupement titulaire du marché TOARC du secteur 1 s'est engagé à mettre en place une organisation logistique permettant d'atteindre les objectifs fixés. Ce sont ainsi **plus de 3,2 millions de tonnes de matériaux qui ne seront pas transportées par la route**. Cela représente plus de 120 000 camions évités sur la route, soit environ **140 camions par jour ouvrés pendant les 44 mois du chantier**.

Une procédure marché guidée par la Politique Achat de la SCSNE

Adoptée le 1er octobre 2020 par son Conseil de surveillance de la SCSNE, la Politique Achat de la SCSNE invite les entreprises candidates à devenir les partenaires de la transformation durable des territoires, et suivre ainsi les objectifs de sécurité, d'emploi et de développement des territoires, d'environnement et d'innovation. Ainsi le marché attribué décline cette politique à travers plusieurs mesures essentielles, parmi lesquelles :

- + L'obligation mise à la charge du titulaire de confier **au moins 20% des prestations** à des Petites et Moyennes Entreprises (PME), ce qui représente un montant de près de 133 M€ HT qui leur est réservé.
- + L'intégration d'une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE) qui engage les entreprises à embaucher des personnes éloignées de l'emploi, pour un volume estimé à **près de 300 000 heures**. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif Canal Solidaire porté par les Départements, et vise à soutenir l'emploi local et l'insertion durable. Sur l'ensemble des marchés attribués par la SCSNE, au 31 mars 2026, **210 personnes** ont déjà été intégrées, grâce aux clauses d'insertion, dans un parcours de retour vers l'emploi, et **plus de 161 000 heures d'insertion ont déjà été réalisées**.

Pour plus d'informations :

- Les marchés du Canal Seine-Nord Europe en infographies
- L'aménagement du Canal sur le secteur 1 de Compiègne à Passel
- Le lancement des marchés TOARC des autres secteurs
- L'environnement au cœur du Canal Seine-Nord Europe
- La démarche Grand Chantier du Canal Seine-Nord Europe

Contact presse : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59

À propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1^{er} avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



www.canal-seine-nord-europe.fr

Annexe - Les entreprises du groupement

Groupe SPIE BATIGNOLLES

SPIE BATIGNOLLES VALÉRIAN, ENTITÉ DE SPIE BATIGNOLLES TRAVAUX PUBLICS (Mandataire) – Vedène (84)

SPIE BATIGNOLLES GÉNIE CIVIL – Nanterre (92)

SPIE BATIGNOLLES FONDATIONS – Nanterre (92)

SPIE BATIGNOLLES NORD – Marquette-lez-Lille (59)

Groupe NGE



QUINTOLI – Tarascon (13)

NGE GÉNIE CIVIL – Tarascon (13)

NGE FONDATIONS – Saint-Priest (69)

NGE TMF – Saint-Etienne-du-Grès (13)

Groupe BESIX



ATLAS FONDATIONS (entreprise de fondations profondes) – Lezennes (59)